

Proposition présentée par les députés:

Mmes et MM. Charles Beer, Anne-Marie von Arx-Vernon, Marie-Paule Blanchard-Queloz, Jeannine de Haller, Jacques Follonier, Antonio Hodggers, Sami Kanaan et Ueli Leuenberger

Date de dépôt: 28 juin 2002

Messagerie

Proposition de résolution en faveur de l'octroi d'un permis humanitaire en faveur d'une famille menacée de renvoi dans son pays

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant:

- la décision du 14 juin, prise par le Grand-Conseil, de renvoyer la pétition 1380 au Conseil d'Etat ;
- l'impossibilité d'envisager un retour digne et en sécurité en Iran ;
- le séjour de près de 6 ans et l'intégration de cette famille dans notre canton ;
- le rôle de préavis du canton en matière d'octroi de permis humanitaire pour des ressortissants d'Iran ;
- les toutes récentes décisions du Conseil fédéral de trouver des solutions pour les personnes dont le retour est impossible dans leur pays d'origine

invite les Autorités fédérales

à délivrer à la famille Farhande Jorma des permis humanitaires

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Lors de sa séance du 14 juin dernier, notre Grand Conseil a estimé qu'il convenait de renvoyer la pétition 1380 au Conseil d'Etat de manière à ce qu'il intervienne auprès des Autorités fédérales pour appuyer l'octroi d'un permis humanitaire pour cette famille. Rappelons que cette pétition qui a rassemblé plus de 5000 signatures soutient cette famille qui s'est intégrée depuis près de 6 ans dans notre pays et pour laquelle un renvoi est synonyme de grave insécurité et de risque pour leur dignité. Toutefois conscient de la limite des pouvoirs cantonaux en la matière, le Grand Conseil a décidé de soutenir la démarche demandée au Conseil d'Etat en intervenant directement auprès des Autorités fédérales.